



ADEME - amee

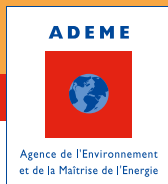
Une coopération

FRANCO-MAROCAINE

en constante

évolution

Plus de 20 ans
d'échanges et de partenariats réussis



La France comme le Maroc sont caractérisés par une forte dépendance énergétique. Le Maroc importe plus de 95 % de l'énergie qu'il consomme, la sécurité d'approvisionnement énergétique du Royaume étant ainsi très vulnérable.

En France, la loi sur la transition énergétique fixe des objectifs élevés visant à porter la part des énergies renouvelables à 32 % en 2030, à réduire de moitié sa consommation d'énergie et à diviser par 4 ses émissions de gaz à effet de serre (GES) à l'horizon 2050.

Les engagements du Maroc sont ambitieux avec des objectifs de réduction de 12 % de la consommation d'énergie à l'horizon 2020 et une part des énergies renouvelables de 52 %, et une réduction des émissions de GES de 27 % d'ici 2030.



Une coopération

FRANCO-MAROCAINE

forte d'une présence de plus de

inscrite dans la durée,

20 ans d'échanges

Depuis les années 90, l'ADEME coopère avec ses homologues marocains au travers d'accords de coopération qui ont concerné successivement :

- le développement des énergies renouvelables,
- l'amélioration de l'efficacité énergétique,
- et aujourd'hui, les questions climatiques et la réduction des émissions de GES.

Les deux agences ont ainsi établi des relations de confiance propices aux échanges de bonnes pratiques et de méthodes et au développement d'un partenariat global et évolutif, cohérent avec le cadre des politiques publiques. Ainsi, un appui institutionnel a été apporté à la mise en œuvre de politiques et mesures en faveur de l'efficacité énergétique et des énergies renouvelables ainsi qu'une assistance technique pour le développement de programmes et projets structurants et précurseurs.

Les deux agences sont par ailleurs membres fondateurs de MEDENER, l'association des agences méditerranéennes de l'efficacité et des énergies renouvelables depuis 1997. Pour 2016-2020, l'objectif stratégique de MEDENER est d'animer la plate-forme euro-méditerranéenne pour l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables dans le cadre de l'Union pour la Méditerranée.



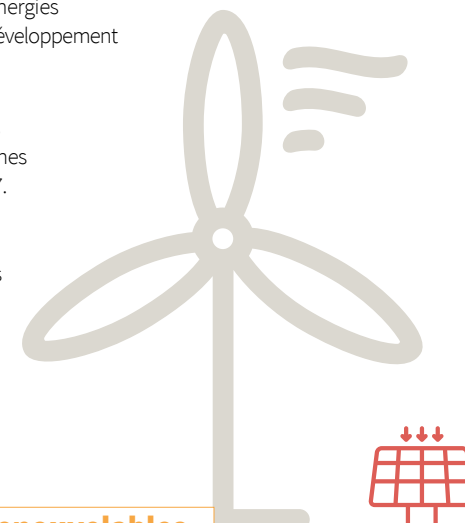
Les années 90

le développement des énergies renouvelables pour l'électrification rurale

Tout au long des années 90, la coopération entre l'ADEME et son homologue marocaine s'est centrée sur l'accès à l'énergie avec des projets pilotes sur l'utilisation des énergies renouvelables (solaire PV, éolien, micro-hydraulique) : électrification d'écoles et de dispensaires, de pompage solaire, de relais télécom.

Le Centre de développement des énergies renouvelables (CDER) et l'Office national de l'électricité (ONE), avec l'expertise de l'ADEME, ont développé un programme pilote et précurseur d'électrification rurale (PPER) par l'installation d'équipements photovoltaïque (PV) dans 30 villages représentant 70 000 ménages. Le PPER a préfiguré le changement d'échelle avec le PERG (programme d'électrification globale) pour la diffusion des énergies renouvelables au Maroc qui a permis de passer le taux d'électrification rurale de 18 % en 1995 à 98 % en 2005.

La mise en place de plates-formes fixes et mobiles de formation aux énergies renouvelables a permis de former plusieurs milliers d'installateurs et de techniciens en énergies renouvelables, en lien étroit avec l'ADEME.



Fin des années 2000

une priorité, l'amélioration de l'efficacité énergétique

La coopération a démarré par des actions ponctuelles notamment en réalisant les premiers projets d'audits énergétiques dans l'industrie et avec des collectivités locales dans le cadre de coopérations décentralisées. Des programmes pilotes d'efficacité énergétique ont été engagés, comme par exemple pour promouvoir l'utilisation efficace du bois-énergie dans les hammams.

En réponse aux objectifs ambitieux en matière d'efficacité énergétique, les deux agences ont animé entre 2012 et 2014, un partenariat exemplaire dans le cadre d'un jumelage institutionnel conduit par l'ADEME, associée à des partenaires allemands et financé par l'Union européenne.

Plus de 700 experts marocains, du public et du privé, et une cinquantaine d'experts européens ont collaboré et permis d'atteindre des résultats tangibles et significatifs s'inscrivant dans le processus de transition énergétique du Maroc :

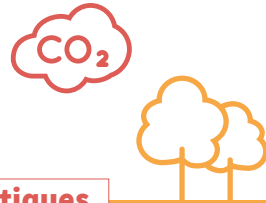
- Une première réglementation thermique du bâtiment et de la construction, le code d'efficacité énergétique du bâtiment (CEEb),
- La mise en place d'une étiquette énergie pour les équipements électroménagers domestiques,
- La régionalisation de la politique d'efficacité énergétique, notamment par une contribution à la stratégie territoriale (Jiha-Tinou),
- Une montée en compétences des professionnels : appui à la « Green platform », à la formation d'experts dans l'industrie et le bâtiment, et à l'élaboration d'un système d'agrément de bureaux d'études,
- L'adaptation de méthodes et la formation d'experts sur des outils de management de politiques publiques (plans climat, indicateurs, guides techniques, méthodes d'audits énergétiques).



Un programme global d'opérations pilotes et de démonstration de bâtiments efficaces en énergie dans le résidentiel et le tertiaire neuf et soutenu financièrement par l'Union européenne, le PNUD et le Fonds français pour l'environnement mondial (FFEM), appuie la mise en œuvre du code d'efficacité énergétique pour les bâtiments neufs depuis 2012.

L'ADEME a soutenu l'amee pour renforcer les compétences des acteurs professionnels de la filière du bâtiment au Maroc, avec l'élaboration de programmes de formation professionnelle, d'une plateforme pédagogique à Marrakech et d'une charte de la formation dans ce domaine (FORMABAT).

L'amee dispose d'une base de données, nationale et interactive, d'indicateurs d'efficacité énergétique de la demande d'énergie. Initiée dans le cadre de **l'observatoire de l'efficacité énergétique en Méditerranée** développé par MEDENER et de l'ADEME, elle contribue à l'élaboration, au suivi et à l'évaluation du plan national d'efficacité énergétique.



Aujourd'hui

une forte prise en compte des enjeux climatiques

Pour faire face aux enjeux climatiques et pour répondre aux engagements qu'il a pris dans le cadre de la convention sur le climat, le Maroc a développé avec l'ADEME plusieurs projets sur l'atténuation du changement climatique.

- Adaptation au contexte marocain de l'outil « bilan de GES (BEGES) » développé par l'ADEME, en partenariat avec la Fondation Mohammed VI et la réalisation d'un projet pilote d'application du BEGES dans l'Industrie.
- Développement d'une « base carbone Maroc », une base de données caractérisant les facteurs d'émissions de GES au Maroc, sur le modèle développé en France, en partenariat avec le Ministère de l'environnement et diverses organisations et associations marocaines.
- Adaptation des outils « plans locaux climat » utilisés par les collectivités locales françaises pour renforcer les politiques d'actions territoriales « Jiha-Tinou », en partenariat avec l'amee, la Direction générale des collectivités locales et les collectivités territoriales.



Perspectives

Très impliquées lors des deux conférences sur le climat à Paris puis à Marrakech, l'ADEME et l'amee contribueront notamment aux nouveaux enjeux climatiques.

- Mise en œuvre des initiatives adoptées lors des COP21 et COP22 dans le cadre de l'agenda de l'action,
- Contribution à l'« alliance globale sur le bâtiment et la construction durable » (GABC) et son initiative spécifique aux « bâtiments en climats chauds et tropicaux »,
- Poursuite de programmes d'actions pour la mise en œuvre de la contribution nationale déterminée (CDN),
- Lancement de projets plus axés sur l'adaptation au changement climatique.

ADEME - amee

CONTACTS

www.ademe.fr

www.amee.ma



ADEME



Agence de l'Environnement
et de la Maîtrise de l'Énergie